

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 26 (1946)
Heft: 3

Rubrik: Revue de presse franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE FRANCO-SUISSE

PEUT-ON AMÉLIORER LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES (Jean Hussard).

Malgré le désir évident qui existe aussi bien en France qu'en Suisse de développer les échanges économiques entre les deux pays, malgré l'accord signé à cet effet, en novembre dernier à Berne, des difficultés de toutes sortes viennent freiner ces bonnes intentions officielles ou privées.

Et c'est ainsi que, pour des raisons beaucoup moins saisonnières que techniques, les affaires entre les deux pays marquent un certain recul en décembre 1945 et janvier 1946, alors que la nouvelle convention permettait d'espérer une progression régulière tendant à atteindre — plus ou moins vite — les chiffres d'échanges d'avant-guerre.

Sans vouloir insister sur les lenteurs et les chicanes administratives, il nous faut toutefois signaler que les complications multiples provoquées par le système des licences d'importation, par les exigences excessives en matière de certificat de garantie et les trop nombreuses formalités auxquelles sont soumis les transports suisses en transit à travers la France, restent en bonne partie responsables des difficultés signalées plus haut. A quoi sert, par exemple, l'amélioration des transports si l'effort de la S. N. C. F. n'est pas accompagné — au point de vue exportation — d'un effort de compréhension simultané des administrations? Et l'on risque de cette façon de perdre, non seulement les avantages résultant de négociations laborieuses, mais de voir s'écartier des ports français, au bénéfice des ports italiens notamment, une partie du fret sur lequel les premiers étaient en droit de compter. Les complications administratives influencent enfin les prix et facilitent, dans une certaine mesure, l'action de la concurrence étrangère. On le constate maintenant pour ce qui est des vins algériens qui doivent lutter déjà en Suisse avec les vins portugais pour défendre une position qui était encore fort confortable fin 1945.

A ces considérations administratives, il faut cependant ajouter les problèmes d'ordre financier qui, eux, influencent plus que tous autres, les relations économiques franco-suisses.

Tant que l'on ne trouvera pas la formule susceptible de satisfaire à la fois le point de vue du Trésor français et celui non moins légitime des banques suisses, en matière d'avoirs français bloqués en Suisse, tant qu'il ne sera pas possible d'accorder une liberté relative ou surveillée à la circulation des capitaux et unifier les systèmes des règlements financiers, tant que l'on n'aura pas trouvé une solution équitable concernant les indemnités revenant aux capitaux suisses investis dans l'industrie électrique française, il est certain que les affaires franco-suisses ne pourront se développer normalement.

Ces multiples et sérieuses entraves sont beaucoup plus une question d'optique et de différence de climat que d'intérêts. On s'en apercevra bien le jour où l'on se décidera à ouvrir franchement ce débat lorsque l'on fera l'état des griefs que de part et d'autre l'on se reproche maintenant, griefs qui prennent trop souvent la forme de malicieux malentendus ou de petites chicanes. Ceci apparaît d'autant plus désirable que la Suisse est embarrassée pour le placement judicieux de ses larges disponibilités et que la France, à la recherche de devises, trouverait là un concours tout à fait opportun.

Des milieux particulièrement qualifiés s'efforcent en ce moment à trouver la formule susceptible d'engager une discussion sur cette base plus ample, plus sincère et plus en conformité avec les possibilités réelles des deux pays. Souhaitons qu'ils aboutissent avant que l'accord commercial en cours, signé pour six mois, n'arrive à son terme.

Car à quoi bon signer alors un autre protocole si sa mise en pratique doit à nouveau se heurter à de multiples entraves?

Par contre, un traité conclu après la liquidation des litiges en cours permettrait aux relations économiques franco-suisses de prendre leur véritable essor et aboutirait aussi à un plan plus vaste dans lequel l'empire colonial français pourrait jouer à son tour un rôle bien appréciable.

(Tribune économique, 15 février 1946).

REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE EN FRANCE

M. F. B., rédacteur financier de la Tribune de Genève, résume l'opinion qu'on se fait en Suisse du relèvement économique français :

On a en somme l'impression que la France, malgré toutes ses pertes et ses malheurs, possède les éléments nécessaires à son redressement économique (que nous souhaitons tous), et que la vraie solution serait une meilleure utilisation des

ressources nationales, non pas par de creuses formules démagogiques mais par l'encouragement donné aux forces saines et énergiques du pays pour rétablir la confiance par l'initiative.

(Tribune de Genève, 2 février 1946.)

« SUISSE 1946 »

Les Français qui se rendent en Suisse pour quelques jours en emportent tous une impression analogue, que M. Maurice Druon résume de la façon suivante :

Il était une fois un pays où l'ombre n'était jamais reine car l'électricité y pouvait éclairer les vingt-quatre heures du temps, un pays où le froid n'était pas le maître car les hommes pouvaient se vêtir et se chauffer, où la faim était exclue de la cité et où, à cause peut-être de tout cela, la haine n'existe pas pratiquement. Or ce pays qui s'appela jadis notre Europe, notre Monde, et qui s'est étréci comme une peau de chagrin, s'appelle encore la Suisse.

Voici, extrait de son important article, un passage original :

Et l'enfant suisse à l'école primaire a pu continuer d'apprendre durant toute sa première année de géographie sa ville, en seconde année son canton, l'année suivante la Suisse, et enfin pour la quatrième année étudier l'Europe et le reste du monde.

Ce curieux programme, si déséquilibré d'apparence et si différent des nôtres, m'a d'abord fait un peu sourire. Et puis j'ai songé que c'est cela que les Suisses auraient perdu s'ils avaient été envahis. Ils se seraient battus dans leurs

montagnes, et durement : la liberté ne se serait absente que momentanément. Mais ils auraient perdu définitivement ce sentiment que pour chaque homme le lieu de sa naissance, fût-ce un village, est l'endroit le plus important du monde, ils auraient perdu cette idée déboîtable de la patrie, cette idée-gigogne qui est la base morale de toute fédération et qui, si les nations effectivement ne se trouvaient pas durcies par les conflits, pourrait s'étendre jusqu'à l'ensemble de l'univers.

Le citoyen suisse semble accorder autant et peut-être plus d'intérêt, de réflexion, d'efforts à l'organisation et à la prospérité de sa propre ville qu'à la politique générale de la Confédération; sa participation à la prospérité générale est locale et efficace...

Je crois qu'il est bon, qu'il est salutaire qu'il soit resté dans notre monde renversé, inversé, quelques pays témoins, remplaçant le même rôle que le papier de tournesol en chimie, pour nous montrer l'intensité douloureuse des transformations subies et nous rappeler tout ce que nous avons perdu en une ou même deux guerres. (Clartés, 25 janvier 1946).